

LA PRÉSENTE ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE NE DOIT ÊTRE NI PUBLIÉE NI DIFFUSÉE AUX ÉTATS-UNIS, AU ROYAUME-UNI OU DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, NI DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION OÙ UNE TELLE PUBLICATION OU DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE À LA LÉGISLATION OU À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ARTICLE 53 RC DU 24 SEPTEMBRE 2026

A l'occasion de son 121^{ème} exercice, l'Assemblée générale de Perrot Duval Holding S.A. a approuvé l'acquisition d'actions de Infomaniak Group S.A., Genève, dans le cadre d'une prise de contrôle inversée (RTO) – premier jour de cotation prévu le 1er octobre 2026.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue aujourd'hui, les actionnaires de Perrot Duval Holding S.A. ont approuvé l'acquisition d'actions de Infomaniak Group S.A., Genève, dans le cadre d'une prise de contrôle inversée (RTO). Cette opération permet au fournisseur suisse de services web et cloud souverains et éthiques Infomaniak d'être coté à la SIX Swiss Exchange.

Les actionnaires de Perrot Duval Holding S.A. ont approuvé, lors de l'Assemblée générale, toutes les résolutions relatives à l'opération. Celles-ci comprenaient notamment la modification de l'objet social de la société issue de la prise de contrôle inversée, la transformation de la raison sociale en Infomaniak S.A., le transfert du siège social, la cession immédiate de sa participation Füll Process S.A. et la mise en œuvre de la réorganisation du capital social existant, suivie de l'augmentation de capital décidée. Ces résolutions sont subordonnées à la réalisation de la prise de contrôle inversée et à son inscription au registre du commerce, et prendront effet à ce moment-là.

Lors de l'assemblée générale, quatre nouveaux membres du Conseil d'administration ont été élus : Frank Guemara, qui occupera les fonctions de président et de membre non exécutif, Patricia Solioz Mathys, en tant que vice-présidente et membre non exécutif, Boris Siegenthaler, membre exécutif du Conseil d'administration, et Paul Such, en tant que membre non exécutif du Conseil d'administration. M. Nicolas Eichenberger a été réélu en tant que membre non exécutif du Conseil d'administration.

Premier jour de cotation prévu le 1er octobre 2026

L'augmentation de capital étant prévue pour le 25 septembre. La cotation des nouvelles actions à la SIX Swiss Exchange devrait avoir lieu le 1er octobre 2026 sous le symbole INFO.

Suspension du négoce des actions de Perrot Duval Holding S.A. durant l'Assemblée générale, puis avant la cotation des nouvelles actions

Le négoce des actions de Perrot Duval Holding S.A. a été suspendu avant la cotation des nouvelles actions comme suit : le 24 septembre 2026, durant l'Assemblée générale de Perrot Duval Holding S.A., entre 9h55 et la publication de la présente annonce événementielle relative à l'approbation de l'opération de RTO par l'Assemblée générale, vraisemblablement vers 14h00 environ. En outre, le négoce des actions de Perrot Duval Holding S.A. sera suspendu avant la cotation des nouvelles actions entre le 28 septembre 2026 et le 30 septembre 2026 inclus, pour des raisons techniques liées aux opérations sur le capital décrites ci-après. SIX SIS nécessite plusieurs jours pour le traitement complet des opérations sur le capital en raison des fractionnements d'actions.

Réduction de capital / Réduction de la valeur nominale

L'Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2026 a décidé les modifications suivantes du capital-actions :

- a. **Reverse split (regroupement)** de 74'300 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10 chacune en 14'860 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune.

- b. **Fractionnement d'actions** : les 119'632 actions au porteur de CHF 50 chacune sont fractionnées en 239'264 actions au porteur de CHF 25 chacune, et les 14'860 actions nominatives de CHF 50 chacune sont fractionnées en 29'720 actions nominatives de CHF 25 chacune.
- c. **Réduction du capital-actions** de CHF 6'724'600 à CHF 67'246, avec affectation du montant de la réduction aux réserves légales issues du capital, par réduction de la valeur nominale des 239'264 actions au porteur de CHF 25 chacune, entièrement libérées, à CHF 0.25 chacune, entièrement libérées, et par réduction de la valeur nominale des 29'720 actions nominatives de CHF 25 chacune, entièrement libérées, à CHF 0.25 chacune, entièrement libérées (les « **Actions B** »).
- d. **Conversion** des actions au porteur en actions nominatives.
- e. **Augmentation du capital-actions** de CHF 1'301'535.40, soit de CHF 67'246 à CHF 1'368'781.40, par l'émission de : (i) 8'050'226 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.025 chacune (les « **Actions A** ») ; et (ii) 4'401'119 nouvelles actions nominatives ordinaires (Actions B) d'une valeur nominale de CHF 0.25 chacune.

Ces opérations sur le capital sont susceptibles d'avoir un impact sur le cours boursier des Actions B.

Résultats des votes de l'assemblée générale

Tous les résultats des votes de l'assemblée générale seront publiés en détail dans le document des résolutions de l'assemblée générale sur le site internet de Perrot Duval Holding S.A.

Avertissement

La présente annonce événementielle est publiée à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente ni une invitation à acheter des actions de Perrot Duval Holding S.A. ou d'Infomaniak Group S.A. dans quelque juridiction que ce soit. Cette annonce événementielle ne constitue pas un prospectus au sens des articles 35 et suivants de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Les investisseurs doivent fonder leur décision d'acquérir des actions de la société exclusivement sur le prospectus officiel. Les actions décrites dans le prospectus sont cotées en bourse exclusivement en Suisse. La présente annonce événementielle s'adresse exclusivement aux personnes résidant en Suisse. Il est en outre recommandé aux investisseurs de demander conseil à leur banque ou à leur conseiller financier.

La présente annonce événementielle et les informations qu'elle contient ne seront ni publiés ni diffusés aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni ni dans l'Espace économique européen, et ne peuvent y être distribués, ni directement ni indirectement, ni rendus accessibles par le biais de publications à large diffusion dans ces pays.

La présente annonce événementielle peut contenir des déclarations prospectives, notamment des projections, des prévisions et des estimations. Ces déclarations prospectives sont soumises à certains risques et incertitudes, en raison desquels les résultats, performances ou événements réels pourraient s'écarter sensiblement des attentes exprimées explicitement ou implicitement dans le présent annonce événementielle. Les lectrices et lecteurs ne doivent donc pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans la présente annonce événementielle reposent sur les évaluations et les hypothèses de la société au moment de la publication. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser la présente annonce événementielle ou les déclarations prospectives qu'elle contient.

Les informations contenues dans la présente annonce événementielle ne constituent pas une publicité au sens de l'article 68 de la LSFfin. Les décisions d'investissement ne doivent être prises qu'après une lecture attentive des versions les plus récentes du prospectus et/ou des suppléments au prospectus, le cas échéant, des rapports annuels et semestriels, ainsi que, le cas échéant, après avoir sollicité l'avis de conseillers financiers, juridiques et fiscaux quant aux opportunités et aux risques liés à un investissement. Les documents mentionnés peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société après leur publication (site web : <https://perrotduval.com/> ; e-mail : nicolas.eichenberger@perrotduval.com ; téléphone : +41 (0)22 776 61 44).

La présente annonce événementielle est disponible en téléchargement sur le site internet de Perrot Duval : <https://perrotduval.com/annonces-ad-hoc-selon-art-53/>. Le prospectus est disponible en ligne à l'adresse <https://perrotduval.com/prospectus/> ou peut être obtenu gratuitement dans les locaux de Perrot Duval Holding S.A. – qui sera renommée Infomaniak S.A. – Rue De-Candolle 16, 1205 Genève, Suisse ; après le transfert du siège social, l'adresse sera : Rue Eugène-Marziano 25, 1227 Les Acacias, Suisse (e-mail : info@perrotduval.com ; téléphone : +41 22 776 61 44).

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration

Perrot Duval Holding S.A., c/o Füll Process S.A.

Place de la Gare 11, case postale, CH-1296 Coppet

Téléphone +41 (0)22 776 61 44, Fax +41 (0)22 776 19 17

Courriel: nicolas.eichenberger@perrotduval.com